**TARIFICATION DES STRUCTURES PPF REGION SUD**

* **POLE ESPOIR ET CNE DE BOULOURIS :**

**INTERNE licencié SUD 6000€.** La facturation comprend : l’hébergement, la restauration, le transport scolaire, l’utilisation du service médical, le suivi scolaire, le suivi socio professionnel, l’utilisation de l’unité de récupération, l’utilisation des installations, l’utilisation du matériel spécifique, l’encadrement. Ce tarif couvre la période du 1er septembre au 30 juin, hors période de vacances scolaires (la présence de l’athlète pendant cette période sera facturée en sus et en amont à hauteur de 30€ par jour).

**INTERNE Hors ligue SUD 7000€.** La facturation comprend les mêmes services *(l’hébergement, la restauration, le transport scolaire, l’utilisation du service médical, le suivi scolaire, le suivi socio professionnel, l’utilisation de l’unité de récupération, l’utilisation des installations, l’utilisation du matériel spécifique, l’encadrement. Ce tarif couvre la période du 1er septembre au 30 juin, hors période de vacances scolaires (la présence de l’athlète pendant cette période sera facturée en sus et en amont à hauteur de 30€ par jour))* MAIS le pôle étant une structure territoriale financée par la ligue SUD, la région SUD et la DRJS SUD, une majoration de 1000€ est appliquée.

**EXTERNE licencié SUD  1000€.** La facturation comprend : l’utilisation du service médical, le suivi scolaire, le suivi socio professionnel, l’utilisation de l’unité de récupération, l’utilisation des installations, l’utilisation du matériel spécifique, l’encadrement. Ce tarif couvre la période du 1er septembre au 30 juin.

**EXTERNE Hors ligue SUD 2000€.** La facturation comprend les mêmes services *(l’utilisation du service médical, le suivi scolaire, le suivi socio professionnel, l’utilisation de l’unité de récupération, l’utilisation des installations, l’utilisation du matériel spécifique, l’encadrement. Ce tarif couvre la période du 1er septembre au 30 juin)* MAIS le pôle étant une structure territoriale financée par la ligue SUD, la région SUD et la DRJS SUD, une majoration de 1000€ est appliquée.

**PARTENAIRE D’ENTRAINEMENT licencié SUD 500€.** La facturation comprend : l’utilisation des installations, l’utilisation du matériel spécifique, l’encadrement. Ce tarif couvre la période du 1er septembre au 30 juin.

* **CENTRE NATIONAL D’ENTRAINEMENT DE LUMINY NICE AIX :**

**Licencié SUD 500€ :** La facturation comprend : le suivi médical, le suivi socio professionnel, l’utilisation des installations, l’utilisation du matériel spécifique, l’encadrement. Ce tarif couvre la période du 1er septembre au 31 juillet.

**Hors Ligue SUD 1000€ :** La facturation comprend : le suivi médical, le suivi socio professionnel, l’utilisation des installations, l’utilisation du matériel spécifique, l’encadrement. Ce tarif couvre la période du 1er septembre au 31 juilletMAIS le pôle étant une structure territoriale financée par la ligue SUD, la région SUD et la DRJS SUD, une majoration de 1000€ est appliquée.